



COMPTE RENDU SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE 2020

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO

Etaient présents : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, BERTRAND, EVRARD, PIERLOT, PIERRON, GIUDICI, COLLIGNON, BASSOMPIERRE, Mmes CABIROL, WEBER, THIRIAT, FRITZINGER, REINSCH REMY

Secrétaire de séance : Mme CABIROL Eliane

1) **Validation du règlement intérieur du conseil municipal**

Point reporté

2) **Projet d'implantation d'une station radioélectrique**

Rapporteur : P. BEUGUEHO

Le conseil municipal prend connaissance d'un projet d'implantation d'une antenne relai par Orange France sur la commune de Mécleuves.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix :

- Autorise la société Orange France à effectuer toutes études (essais radio, mesure de champs, étude de structure et de charge...) en vue d'étudier la faisabilité technique d'un projet d'implantation de station radioélectrique sur la commune.

3) **1 enfant, 1 arbre : examen des devis**

Rapporteur A. REINSCH

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal des devis reçus concernant les travaux de plantations d'arbres :

- Devis DHR Paysages	3 308.80 €
- Devis KEIP	3 475.00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Approuve le devis de la société DHR pour un montant de 3 308.80 € H.T
- Donne tout pouvoir au Maire pour réaliser des travaux de plantations d'arbres.

4) **Subvention SPA**

Rapporteur P. MANZANO



Commune de Mécleuves

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal les actions de la Société Protectrice des Animaux SPA.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, 10 voix pour et 5 abstentions :

- Décide d'attribuer une subvention communale de 160 € à la SPA
- Autorise monsieur le Maire à procéder au versement de cette subvention.

5) **Maintien de la subvention festival de blues suite à l'annulation de l'évènement**

Rapporteur : E. CABIROL

Le conseil municipal prend connaissance du courrier reçu du Président de la MJC Frontigny Mécleuves sollicitant le maintien de la subvention de 3 600 € accordée par délibération en date du 26 juin 2020 pour le Festival de Blues en raison de son annulation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Décide de maintenir la subvention accordée de 3 600 € à la MJC Frontigny Mécleuves

6) **Remplacement urgent du matériel informatique de l'école maternelle**

Rapporteur P. MANZANO

Le conseil municipal prend connaissance du besoin urgent pour l'école maternelle d'acquérir un nouvel ordinateur ainsi qu'une imprimante.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Approuve le devis de la société BCS Informatique pour un montant de 640,66 € H.T soit 768.79 € TTC.
- Donne tout pouvoir au Maire pour faire l'acquisition de ces matériels informatiques.

7) **Organisation d'un concert de piano**

Rapporteur : F. PIERRON

Le conseil municipal prend connaissance de l'organisation d'un concert de piano « Duo Ivoires » qui aura lieu le 12 décembre 2020.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Approuve le devis de location d'un piano Bösendorfer de la société Pianos Kelly pour un montant de 1 050 € H.T soit 1 228.50 € TTC.
- Donne tout pouvoir au Maire pour payer la facture de location d'un piano pour cet évènement.